

[Fauteuils roulants : la consigne saute... mais le choix se réduit](#) [1]

Le Parlement a définitivement adopté la loi de financement de la Sécurité sociale qui va changer les règles de remboursement des fauteuils roulants. Le gouvernement a renoncé à son projet d'instaurer une consigne. Mais la gamme de fauteuils remboursables devrait être plus limitée.

[En savoir plus \(Faire face\)](#) [2]

[Consulter la loi de financement de la Sécurité sociale 2020 \(Assemblée nationale\)](#) [3]

Liens

[1] <https://inshea.fr/fr/content/fauteuils-roulants-la-consigne-saute%E2%80%A6-mais-le-choix-se-r%C3%A9duit>

[2] <https://www.faire-face.fr/2019/12/11/fauteuils-roulants-consigne-saute-choix-reduit/>

[3] http://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/dossiers/alt/plfss_2020#15-CC